

Note sur une expérimentation d'arrachage de *Flemingia strobilifera* en cœur du parc national de la Guadeloupe

Flemingia strobilifera est un arbuste de la famille des *Fabaceae*, originaire d'Asie. Elle est connue sous différentes appellations vernaculaires, Sainfoin du Bengale en français, Wild hops (houblon) en anglais et Gwayav bata (Goyavier bâtard) en créole guadeloupéen. Sa répartition actuelle est très large, elle fait partie des 300 espèces envahissantes majeures de l'Australie tropicale, de l'Océanie et de l'Océan indien. Introduite généralement à titre d'ornement ou de plante médicinale pour ses propriétés anti-inflammatoires et anti-bactériennes entre autres, elle est aujourd'hui naturalisée dans beaucoup de pays tropicaux : Amérique centrale, Grandes Antilles, Amérique du sud.

En Guadeloupe, cette plante est connue depuis plus de trente ans, au moins sur la Grande-Terre. Actuellement elle est présente un peu partout sur les talus, les bords de routes et les zones dégradées. En cœur de parc, elle a été repérée dans la forêt hygrophile de la Basse-Terre, toujours sur des accotements de routes ou de chemins forestiers. On peut supposer que l'apport de tuf calcaire en provenance de la Grande-Terre pour la réalisation des voies de circulation dans les années cinquante a pu être à l'origine de sa présence dans cette zone.

Sur les quelques 3 000 plantes vasculaires répertoriées dans les Antilles françaises, 1200 sont des espèces introduites et parmi les 300 espèces de plantes invasives considérées comme les plus préoccupantes pour les collectivités de l'outre mer français, 14 sont présentes en Guadeloupe. Pour le parc national de la Guadeloupe, la lutte contre ces espèces constituent donc une priorité dans la zone du cœur forestier qui est constitué de 17 000 ha de forêt hygrophile primaire.

Flemingia strobilifera n'est pas l'espèce invasive la plus répandue ni la plus préoccupante pour le parc national. Le Tulipier du Gabon (*Spathodea campanulata*), le Pin caraïbe (*Pinus caribaea*) et surtout le Bambou (*Bambusa vulgaris*) sont certainement plus menaçantes pour la biodiversité locale. Le bambou a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une expérimentation réussie de destruction en 2013 et 2014. Cependant l'espèce *Flemingia strobilifera*, présente l'intérêt d'être très localisée, facilement identifiable et aisée à arracher dans le sol meuble de la forêt humide. Elle constituait à ce titre pour nous, un très bon support pédagogique pour sensibiliser les agents du parc, ainsi que le grand public au problème des espèces exotiques envahissantes en général. Pour tenir compte de la réglementation spécifique aux cœurs de parc, un arrêté du directeur autorisant les agents à détruire la plante a été pris après avis favorable du conseil scientifique du parc.

Une journée d'action et de sensibilisation à l'intention de nos agents a donc été organisée le 21 avril 2015 dans le secteur de la Traversée, sur lequel se trouvent plusieurs des sites d'accueil majeurs du parc. Jean Lubin, adjoint au chef de pôle cœur forestier et Guy Van Laere, chargé de mission « écosystèmes forestiers » ont organisé et encadré cette journée.

26 agents du parc, plus une chargée de mission de la DEAL ont participé à cette journée. Ces 27 personnes réparties en deux équipes ont travaillé sur quatre sites (voir carte). En trois heures et demie, 570 plantes ont été arrachées, la taille des arbustes variait de quelques dizaines de centimètres à deux mètres de hauteur. Les outils apportés (pioches) n'ont pratiquement pas été utilisés, le système racinaire peu profond de la plante permettant un arrachage manuel dans la plupart des cas y compris pour les arbustes les plus grands qui ont quand même nécessité la force conjuguée de deux ou trois agents. Il est cependant préférable d'utiliser des gants de jardinage pour une meilleure prise.

Les plants arrachés ont été regroupés en tas et laissés sur place. La plupart des plants matures portaient des inflorescences mais dans la grande majorité des cas les graines étaient déjà tombées.

Il est prévu, dans les mois qui viennent, de contrôler l'évolution de ces tas et d'arracher les éventuels semis naturels.

L'inspection des lisières a permis de constater que la plante ne semble pas se développer en dehors des zones d'emprise des chemins et accotements. Sur l'ancienne piste forestière de la Débauchée, site n°4, au-delà de quelques centaines de mètres à l'intérieur de la forêt, la piste qui est encore bien

exposée à la lumière, est colonisée par la fougère calumet (*Dichranopteris pectinata*) et *Flemingia strobilifera* était absente.



N°	Sites	Plants arrachés
1	Route de Petit Bras David et accotement D23	222
2	Piste de Grosse Montagne	190
3	Route du Morne à Louis	58
4	Piste de la Débauchée	100
	Total	570

Cette matinée a été suivie d'une présentation orale de la problématique des Espèces Exotiques Envahissantes et des principales espèces qui posent problème en Guadeloupe. Les gardes-moniteurs et les ouvriers forestiers du parc qui constituaient l'essentiel du groupe se sont montrés dans l'ensemble très sensibles à cette thématique et devraient désormais la prendre en compte dans leur travail au quotidien.

A la suite du communiqué de presse qui avait été envoyé par notre service communication, un article est paru dans la presse locale (France Antilles) et a été repris par des journaux en ligne (outremerlemag.fr et caraibcreolenews.com). Un reportage télévisé a également été réalisé pour le journal régional de la chaîne Guadeloupe 1ère. Enfin l'information, répercutée sur le site web du PNG et sur sa page Facebook, a suscité de très nombreuses réponses.

Service Patrimoines / Guy Van Laere,
chargé de mission écosystèmes forestiers
mai 2015